

## Description du mandat

### Secteur de la pédagogie et des services à l'enseignement

#### Direction des programmes d'études en formation générale des jeunes

Le mandat consiste à soutenir l'équipe des programmes d'études de français, langue d'enseignement, en collaborant à l'accompagnement du réseau dans la mise en œuvre de ces programmes.

À ce titre, le ou la titulaire devra :

- élaborer des formations en vue de la mise en œuvre des programmes de français, langue d'enseignement;
- animer des sessions de formation et d'information dans le cadre de l'année d'appropriation des programmes d'études en 2026-2027 et d'implantation en 2027-2028;
- gérer les canaux de communication avec le réseau scolaire;
- accompagner les conseillères et conseillers pédagogiques de français, langue d'enseignement;
- recueillir et analyser des données concernant l'implantation des programmes actualisés.

## Profil recherché

<b>Formation requise</b>	Expérience d'enseignement en français, langue d'enseignement au primaire ou au secondaire.
<b>Habilités essentielles</b>	Excellente connaissance du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ); Bonne connaissance des programmes actualisés de français, langue d'enseignement du primaire et du secondaire; Excellente maîtrise du français, à l'oral et à l'écrit; Excellente capacité d'organisation et de collaboration; Excellente capacité d'analyse et de synthèse; Excellentes habiletés d'animation sous plusieurs modalités; Excellente connaissance des besoins du réseau scolaire; Bonne connaissance des technologies de l'information et des communications.
<b>Années d'expérience requises</b>	Au moins sept ans comme enseignante ou enseignant ou comme conseillère ou conseiller pédagogique.
<b>Domaines d'activité</b>	Domaine des langues.

## Durée du contrat

La durée du contrat est d'une année. Cependant, ce dernier pourrait être renouvelé pour une durée maximale de deux ans en vertu de la Directive concernant l'engagement sur une base de prêt de services du personnel des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

### Lieu de travail

La personne titulaire pourrait être autorisée à travailler en mode hybride (télétravail et présentiel) et à effectuer un maximum de deux jours par semaine en télétravail. La sous-ministre déterminera le lieu de travail parmi les ports d'attache suivants :

- 1035, rue De La Chevrotière, Québec;
- 600, rue Fullum, Montréal;
- Possibilité de travailler à partir de son centre de services scolaire ou commission scolaire de la ou du titulaire de l'emploi  
(seulement si la personne ne demeure pas à proximité des bureaux de Québec ou de Montréal).

### Information supplémentaire

Joindre : M<sup>me</sup> Annie Desrochers, directrice des programmes d'études en formation générale des jeunes  
[dpefgj@education.gouv.qc.ca](mailto:dpefgj@education.gouv.qc.ca)